Monsieur le Président,

Je présente aujourd'hui à la Chambre les mesures prises par le Canada dans le cadre des efforts déployés par la communauté internationale pour rétablir la démocratie en Haïti.

Les vents de la démocratie, qui soufflent de plus en plus fort partout dans le monde, ont été une source de grand espoir pour nous tous. Des progrès réels ont été accomplis dans bon nombre de pays, notamment sur notre continent où des dictatures militaires ont, pendant si longtemps, dominé la vie politique.

En décembre 1990, il y a moins d'un an, Haïti se joignait à la communauté des nations démocratiques par la tenue d'élections libres et démocratiques. Cette élection était, de toute évidence, une réelle source de fierté et de joie pour le peuple haïtien et une source de grande satisfaction pour les Canadiens qui avaient vu la population de ce pays agité, tourmentée pendant si longtemps sous le joug oppressif de la dictature. Le Canada, ainsi que d'autres pays membres de l'Organisation des États américains (OEA) et des Nations Unies l'ONU, ont participé à cette transition vers la démocratie en fournissant une aide directe au processus électoral et en envoyant des observateurs sur place pour s'assurer que l'élection du Président Aristide était libre et juste. Tous les observateurs internationaux en sont venus à la conclusion que le Président Aristide avait obtenu une majorité écrasante dans une élection remarquablement juste.

Le coup d'État, qui a renversé le gouvernement légitime et démocratiquement élu du Président Aristide, va à l'encontre de la volonté du peuple haïtien et des progrès réalisés par la démocratie dans les Amériques. Il était, et demeure totalement inacceptable.

Le Canada a agi rapidement et de façon catégorique en réponse au coup d'État. Le gouvernement a immédiatement suspendu le programme d'aide bilatéral de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en Haïti. Nous avons appuyé la tenue, dans les meilleurs délais, d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation des États américains, à laquelle s'est joint le présent gouvernement il y a moins de deux ans, pour élaborer une réponse régionale efficace à cette menace à la démocratie sur notre continent.

Monsieur le Président,

L'OEA a pris les mesures qui s'imposaient. Dans les jours qui ont suivi le coup d'État, les ministres des Affaires étrangères se sont réunis et ont envoyé une délégation de ministres à Portau-Prince pour exiger le rétablissement de la démocratie. Je faisais partie de la délégation qui s'est rendue en Haïti à bord d'un avion fourni par le gouvernement du Canada. À notre retour, les ministres des Affaires étrangères de l'OEA se sont de nouveau rencontrés et ont adopté une deuxième résolution demandant aux